



L'association « Une Souris Verte » veille à respecter un équilibre favorable à la mixité sociale au sein de ses établissements.

Pour ce faire, elle porte une attention particulière :

aux familles, qui s'inscrivent dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle
aux familles avec un revenu inférieur au montant du RSA ou du RSA majoré
aux familles monoparentales,
aux familles ayant des enfants en situation de handicap
aux naissances multiples ou lorsque plusieurs enfants sont accueillis simultanément dans l'établissement,
aux parents étudiants,
aux parents en situation de handicap ou en longue maladie,
à la composition de la famille, à la situation des parents vis-à-vis de l'emploi.

Dans ce contexte, l'attribution des places en accueil régulier s'effectue dans un souci d'optimisation des capacités d'accueil des établissements, les possibilités d'admission se font donc en fonction des places disponibles.

D'autre part afin de pouvoir allier les indispensables nécessités de bonne gestion et les besoins d'accueil des familles, les critères suivants sont également pris en compte :

- Age de l'enfant
- Besoin en termes d'amplitude horaire et journalière souhaitée
- Date d'accueil souhaitée par la famille

L'élément déterminant dans l'attribution de la place, à critères égaux, sera l'ancienneté de la date d'inscription dans le guichet unique.